



**Ipsos Public Affairs**

The Social Research and Corporate Reputation Specialists

# Perception de l'attachement des Français et des Eurois à leur département

*Décembre 2009*



**Sondage effectué pour :**

**L'Assemblée des Départements de France**

**Echantillon :**

935 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

**Date du terrain :**

Les 6 et 7 novembre 2009.

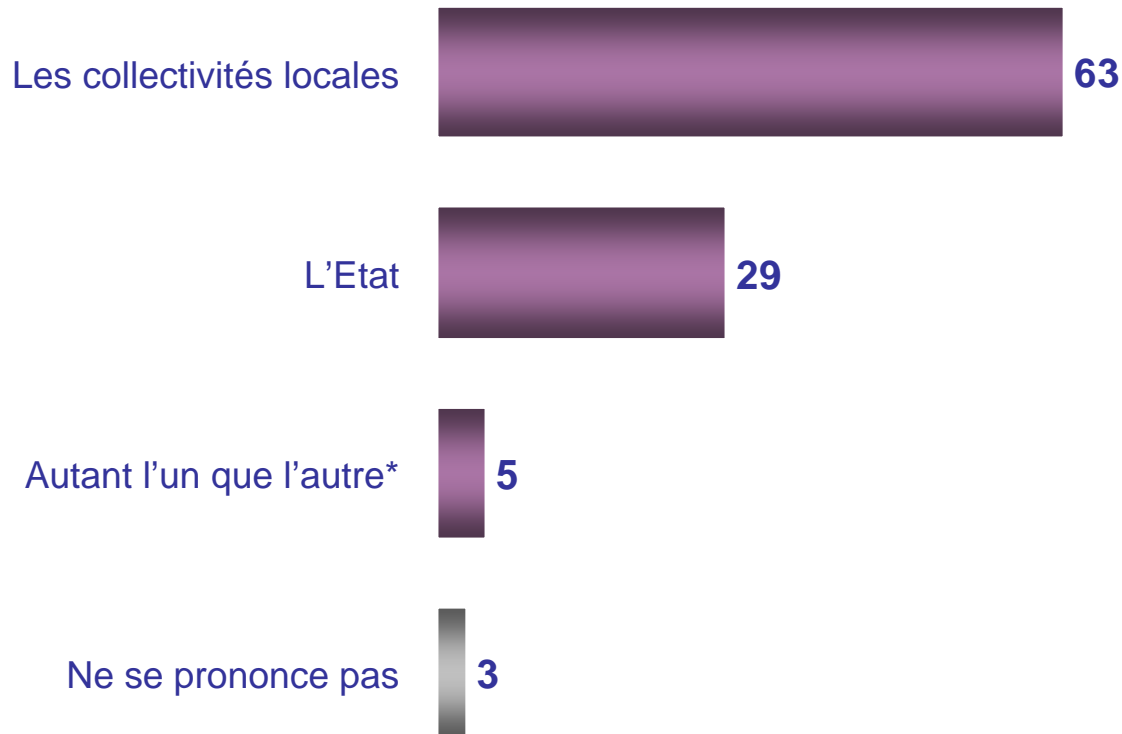
**Méthode :**

Echantillon représentatif de la population française interrogé par téléphone.

Méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, catégorie d'agglomération et région..

# Qui est le plus efficace pour mettre en œuvre des services publics ?

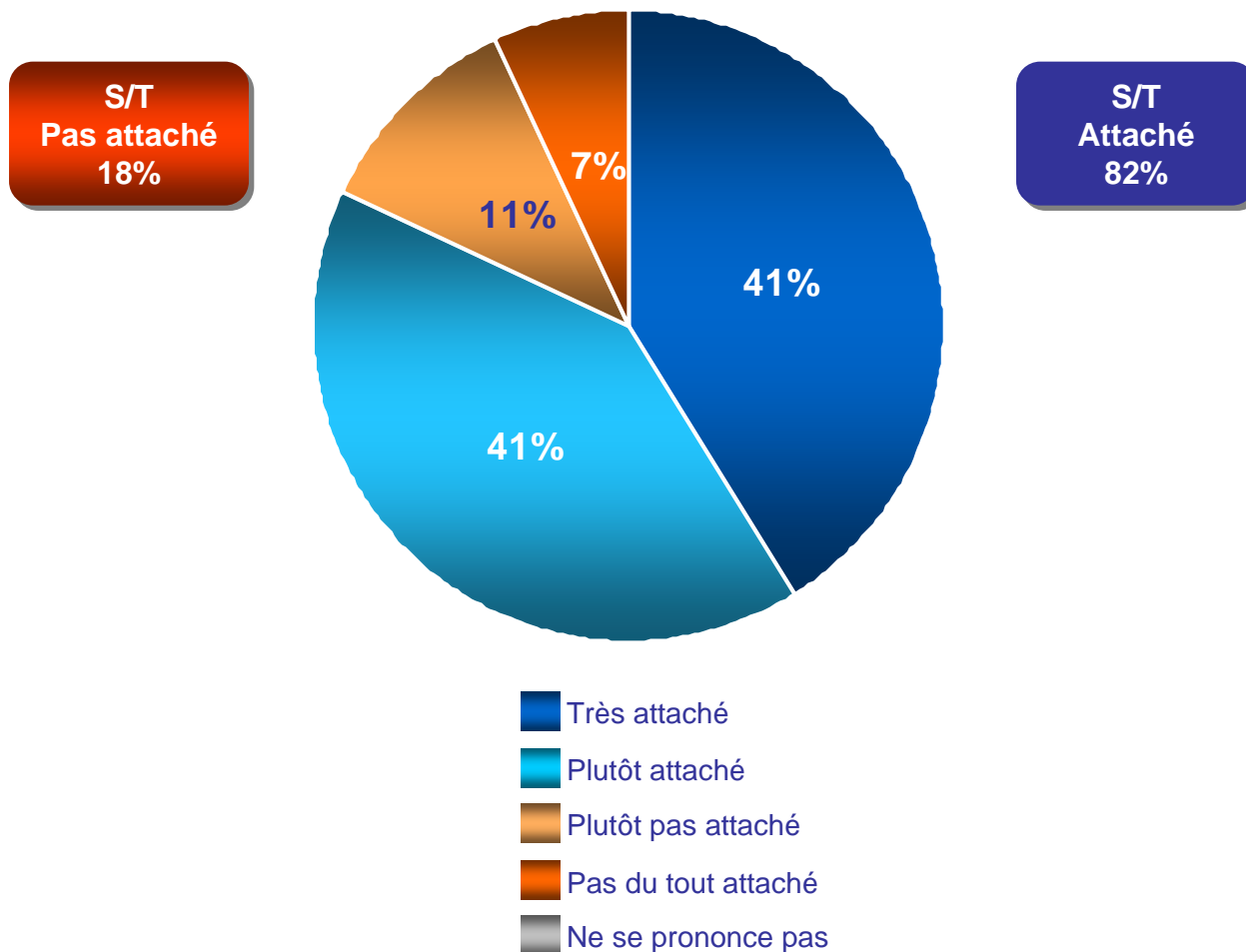
**Question :** Selon vous qui est le plus efficace pour mettre en place des services publics répondant aux besoins de la population ?



\*Item non suggéré.

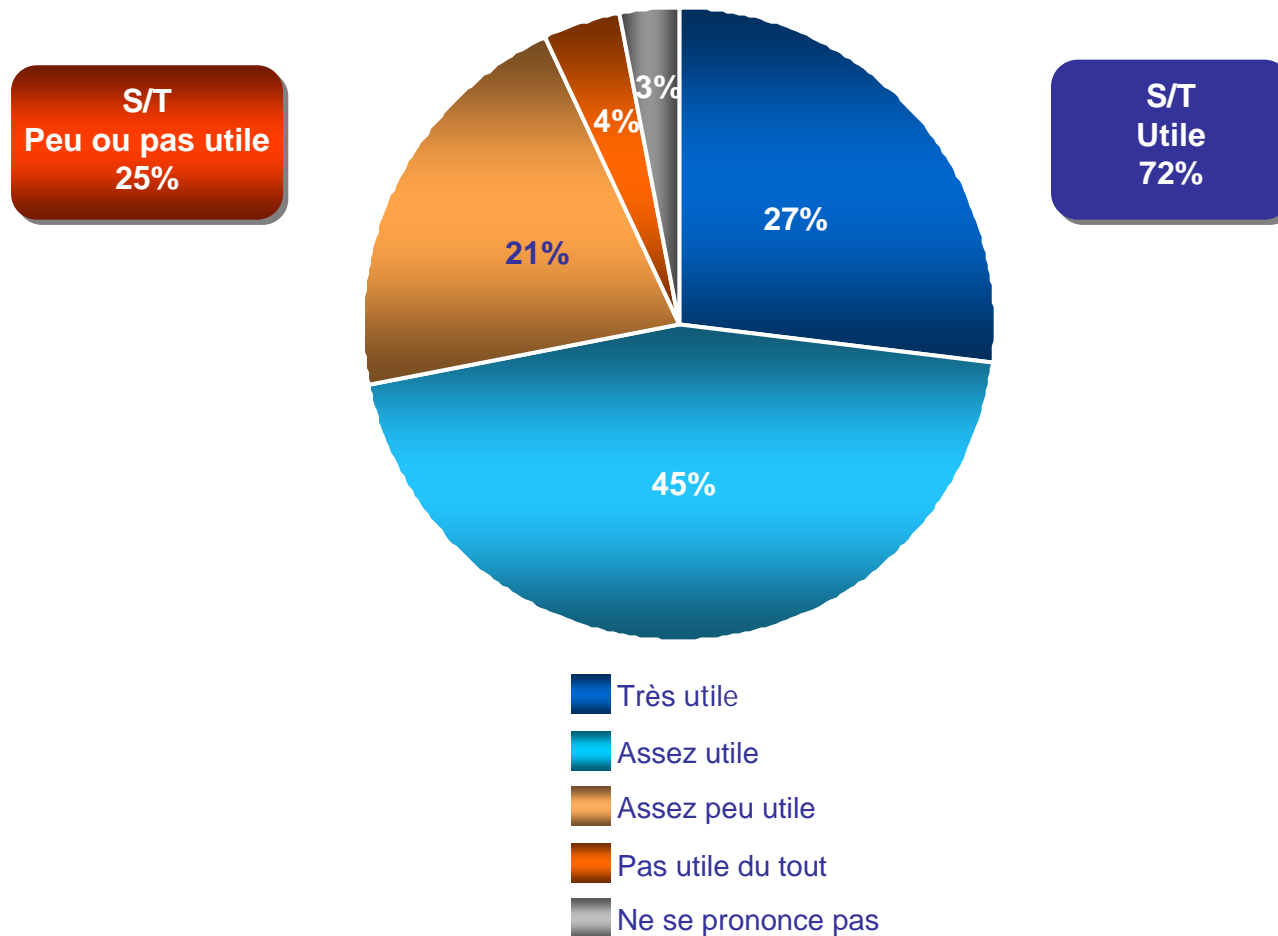
# L'attachement au département

**Question :** Diriez-vous que vous êtes très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout attaché à votre département ?

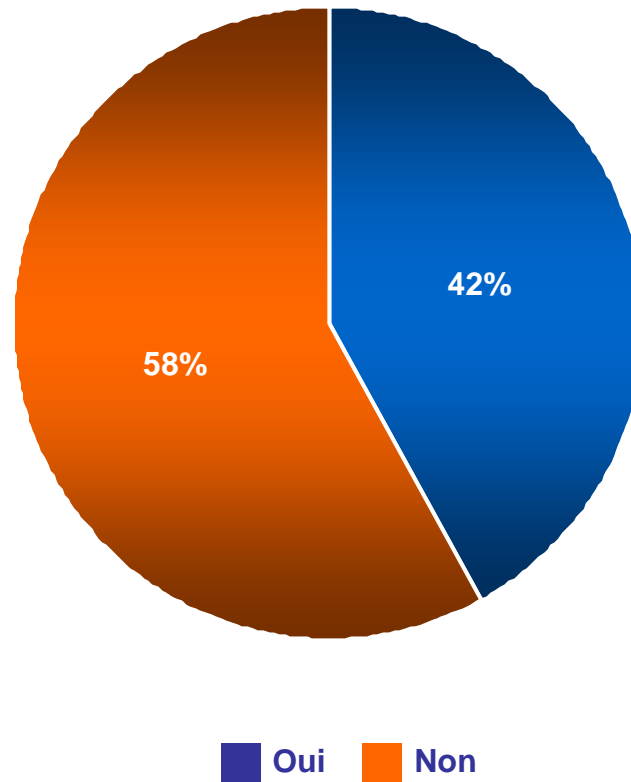


# L'utilité du Conseil général

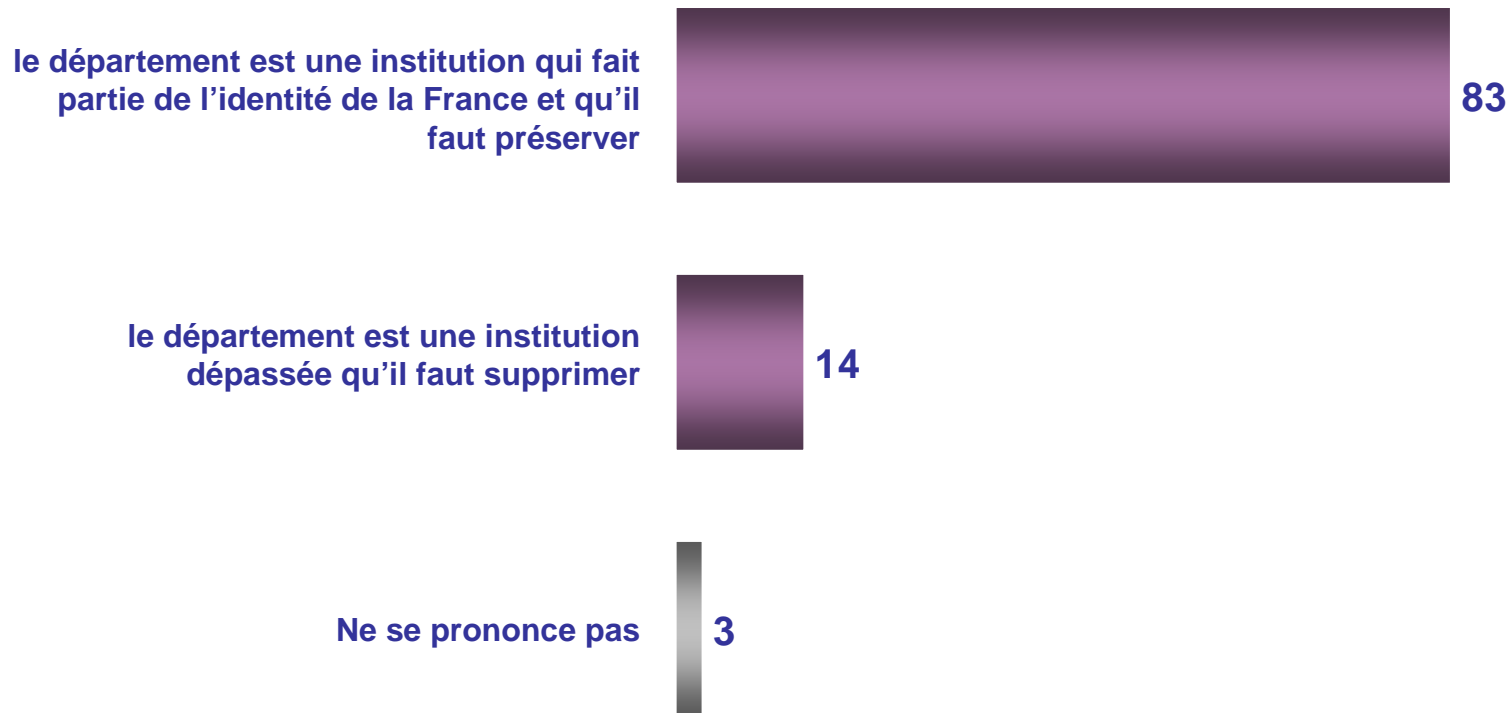
**Question :** Nous allons parler maintenant du Conseil général, c'est-à-dire l'assemblée des élus du département. Diriez-vous que c'est une collectivité locale qui vous paraît très utile, assez utile, assez peu utile pas du tout utile pour répondre aux besoins des habitants ?



Question : Connaissez-vous votre conseiller général ?

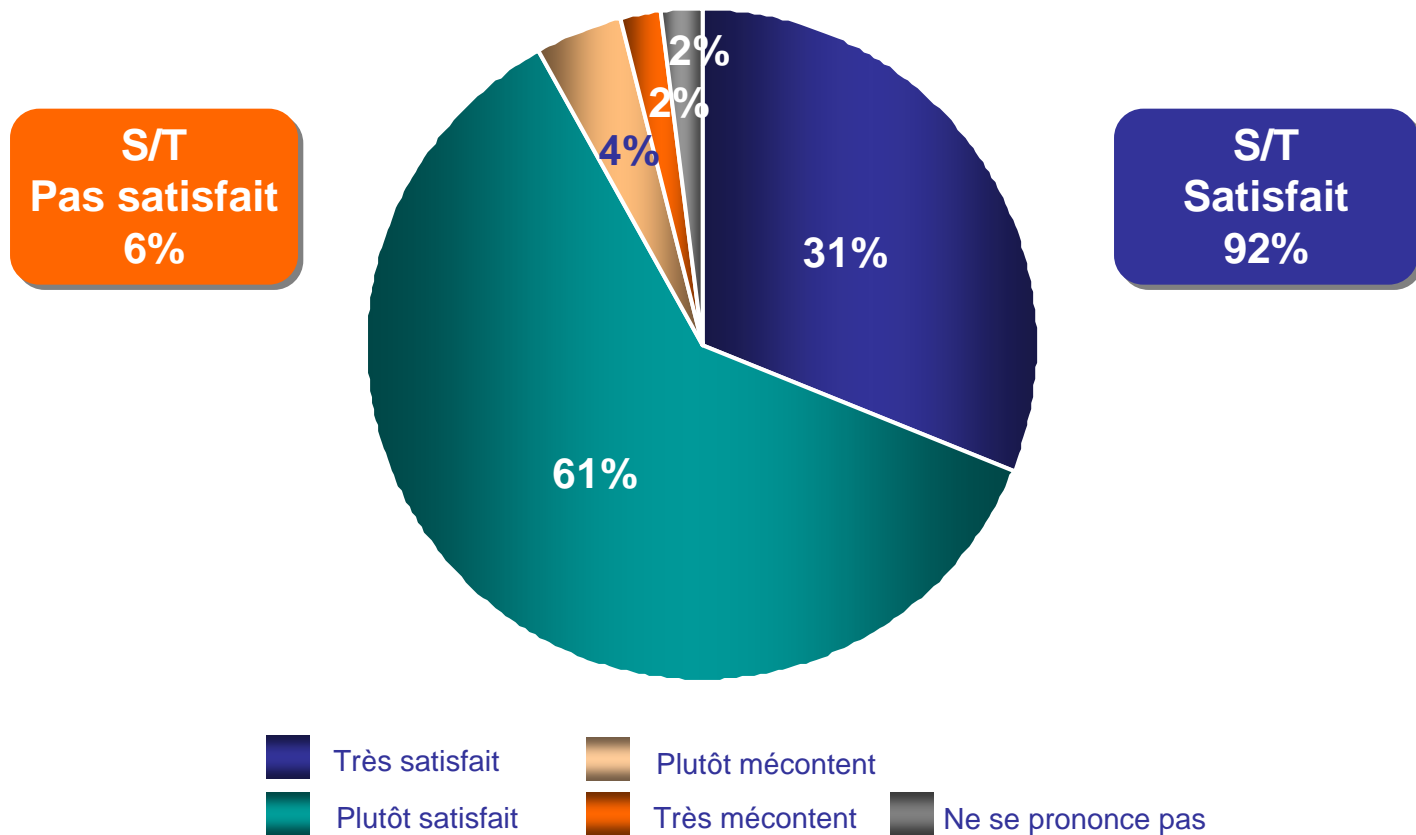


**Question :** Quand vous pensez aux différentes collectivités locales (région, département, commune, communauté de communes, agglomérations), de laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche ?

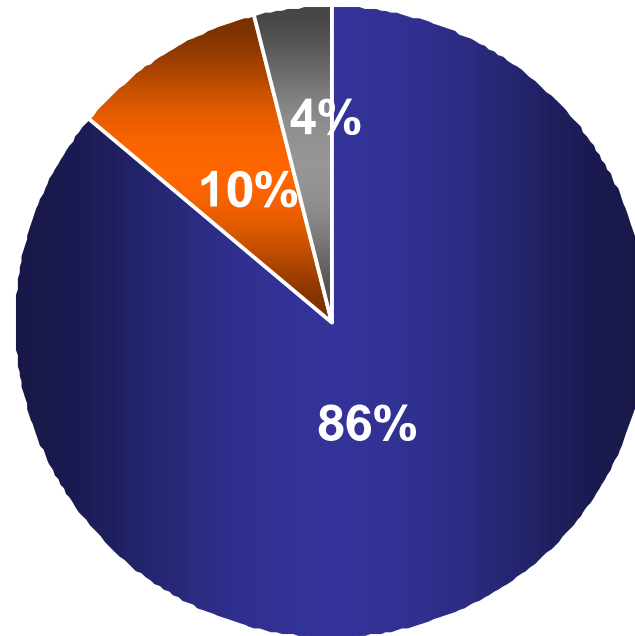


<b>Sondage effectué pour :</b>	<b>Le Conseil général de l'Eure</b>
<b>Echantillon :</b>	805 personnes, constituant un échantillon représentatif de la population du département de l'Eure âgée de 18 ans et plus.
<b>Date du terrain :</b>	Du 27 au 30 novembre 2009.
<b>Méthode :</b>	Echantillon interrogé par téléphone. Méthode des quotas : sexe, âge, profession de l'individu, catégorie d'agglomération.

Question : Vous-même, diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt mécontent ou très mécontent de vivre dans l'Eure?

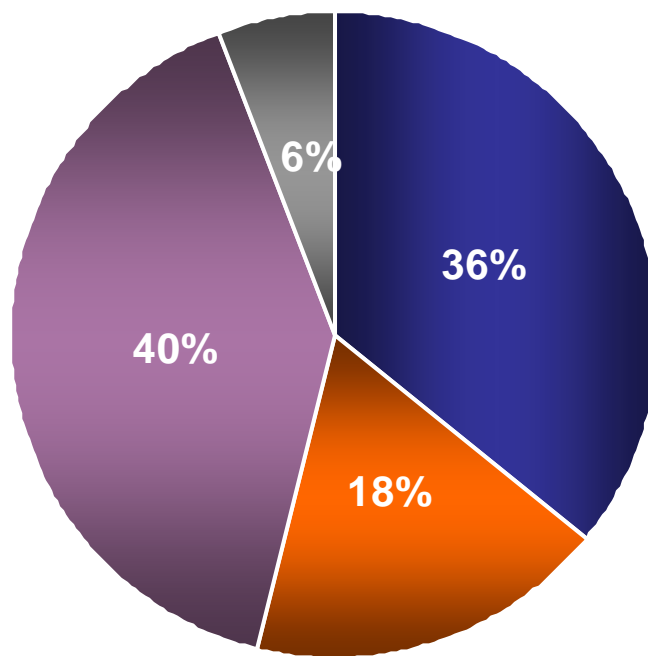


Question : Selon vous, l'Eure est un département...

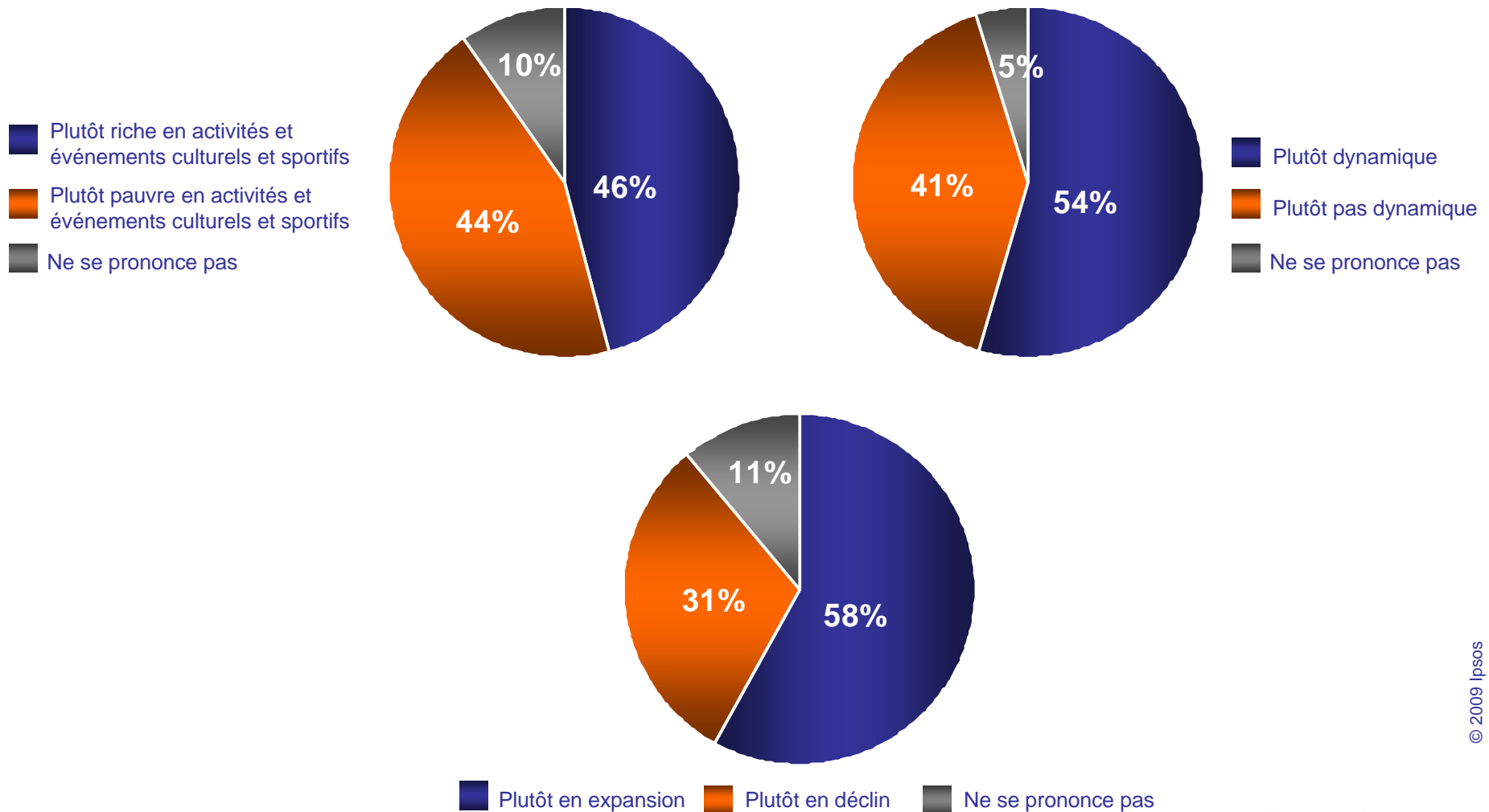


■ Où l'on vit plutôt bien    ■ Où l'on vit plutôt mal    ■ Ne se prononce pas

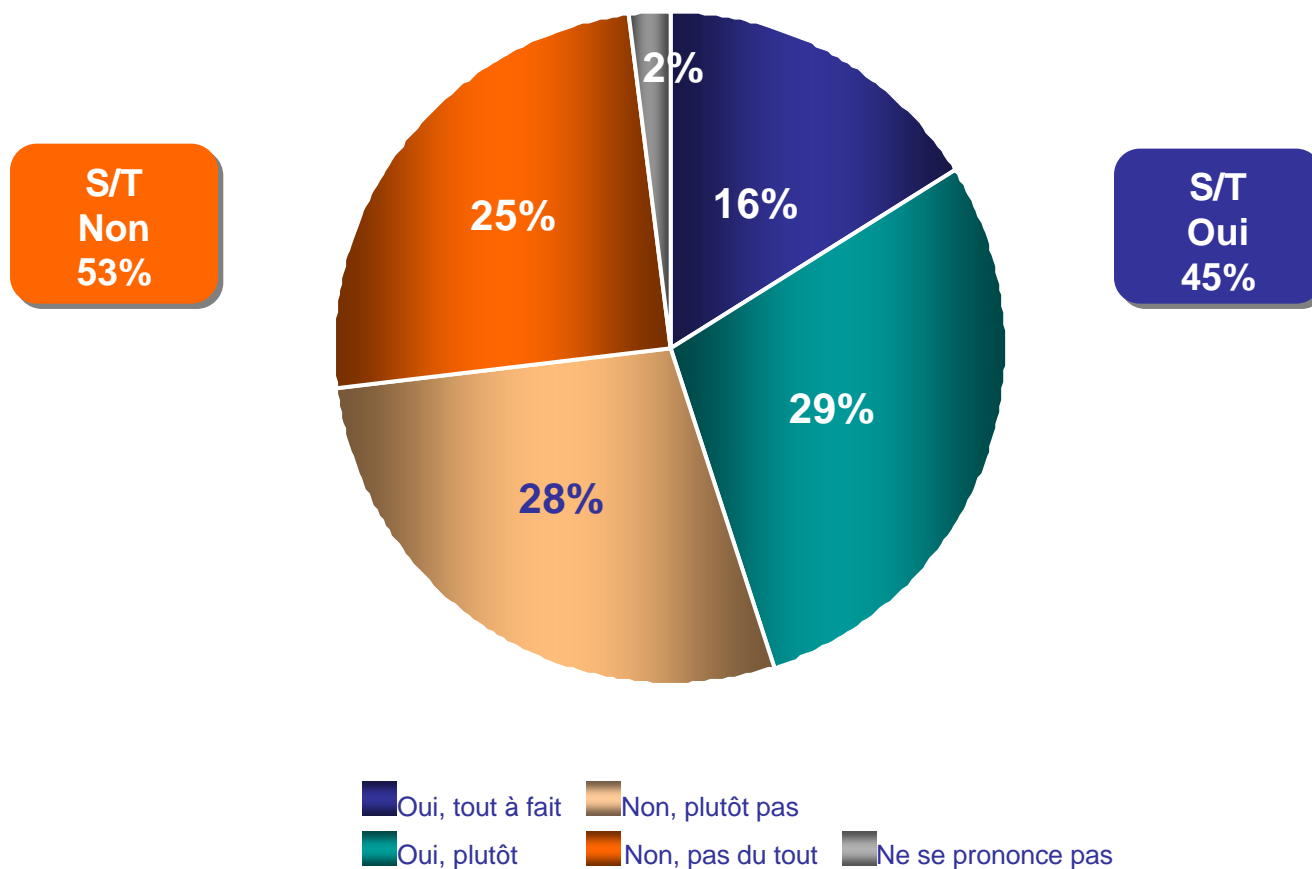
Question : De manière générale, diriez-vous que par rapport à il y a quelques années, la situation dans le département de l'Eure...



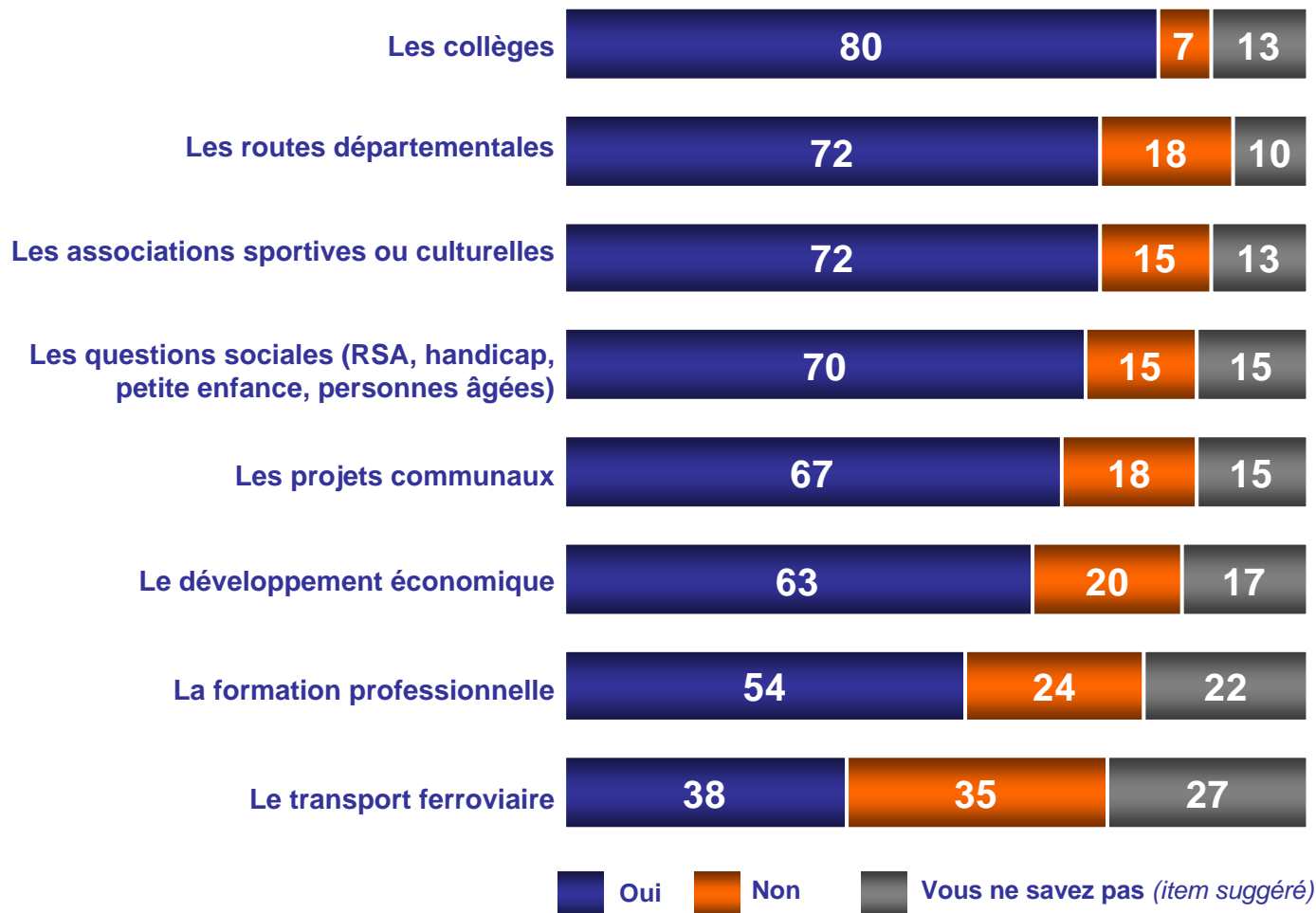
Question : Et plus précisément, diriez-vous que l'Eure est un département...



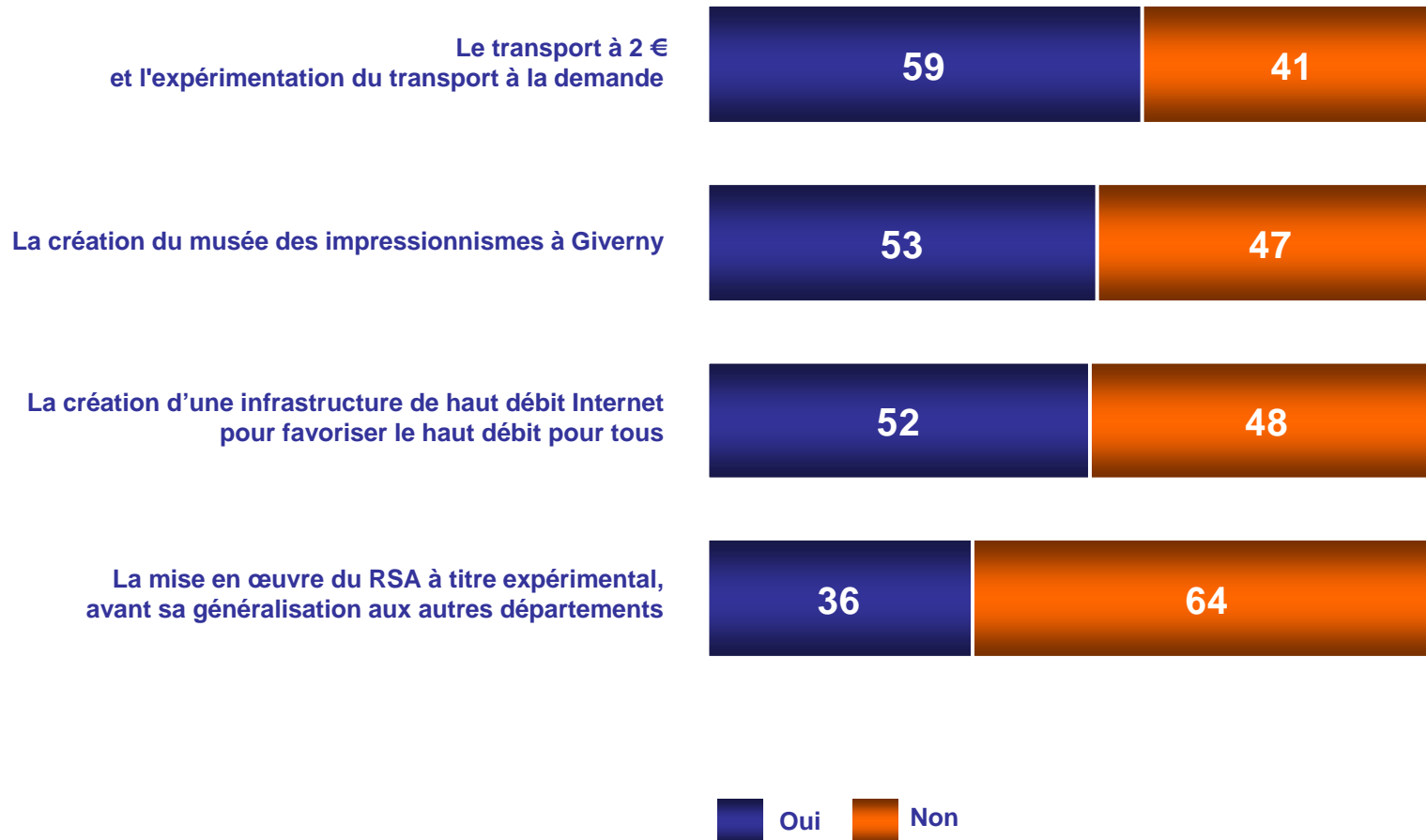
Question : Le Conseil général de l'Eure est l'institution qui correspond au département. Avez-vous le sentiment de bien connaître le rôle et l'action du Conseil général de l'Eure ?



Question : Pour chacun des domaines d'action suivants, dites-moi s'il bénéficie selon vous du soutien du Conseil général de l'Eure.



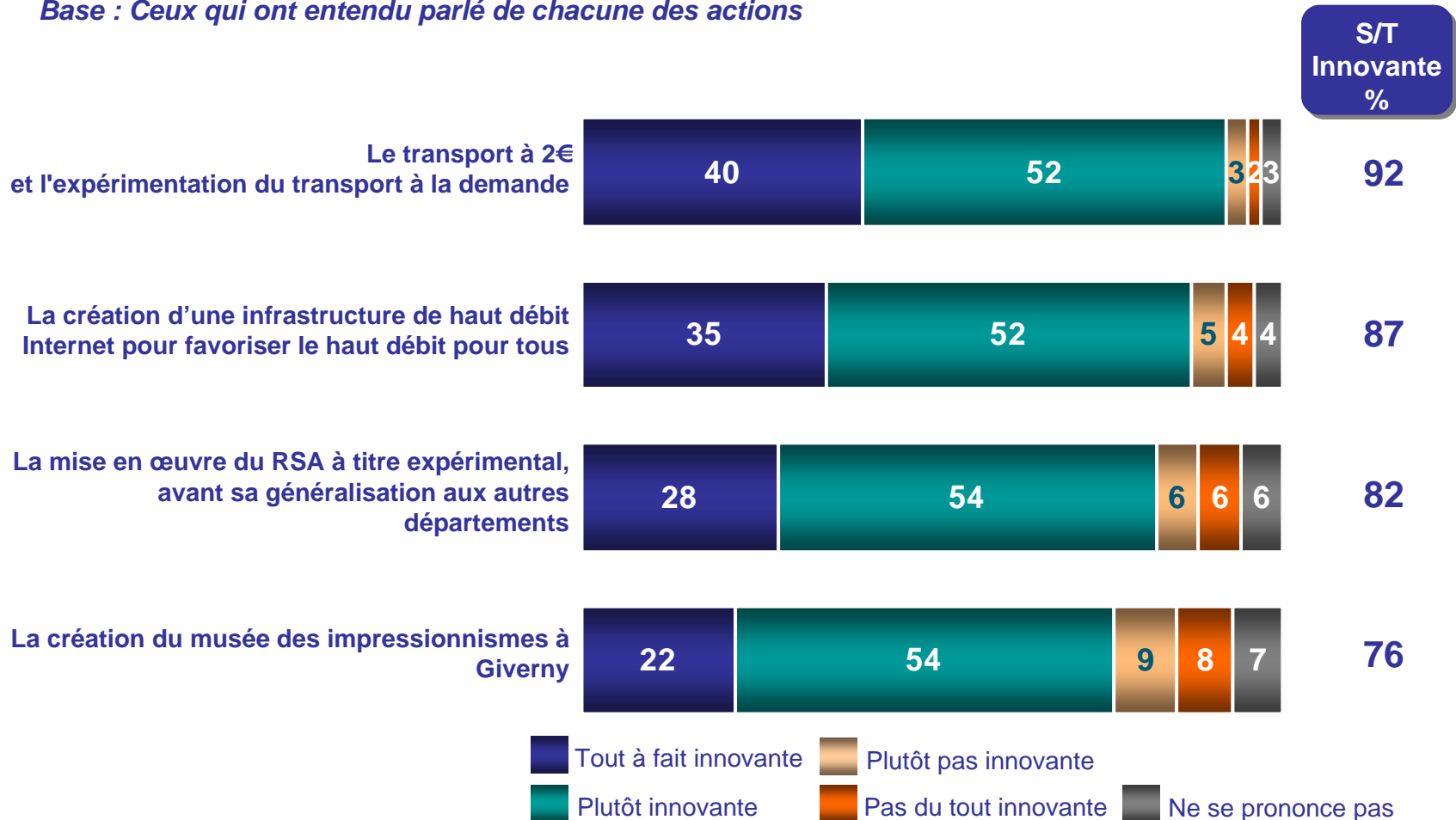
**Question : Ces dernières années, avez-vous entendu parler ou remarqué les actions suivantes dans l'Eure ?**



# Appréciation du caractère innovant de ces actions

Question : Et pour chacune de ces actions, dites-moi si elle vous paraît être tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout innovante ?

Base : Ceux qui ont entendu parlé de chacune des actions



Question : De laquelle des deux opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche ?

Le Conseil général de l'Eure est une collectivité utile aux Eurois. Il faut le défendre.



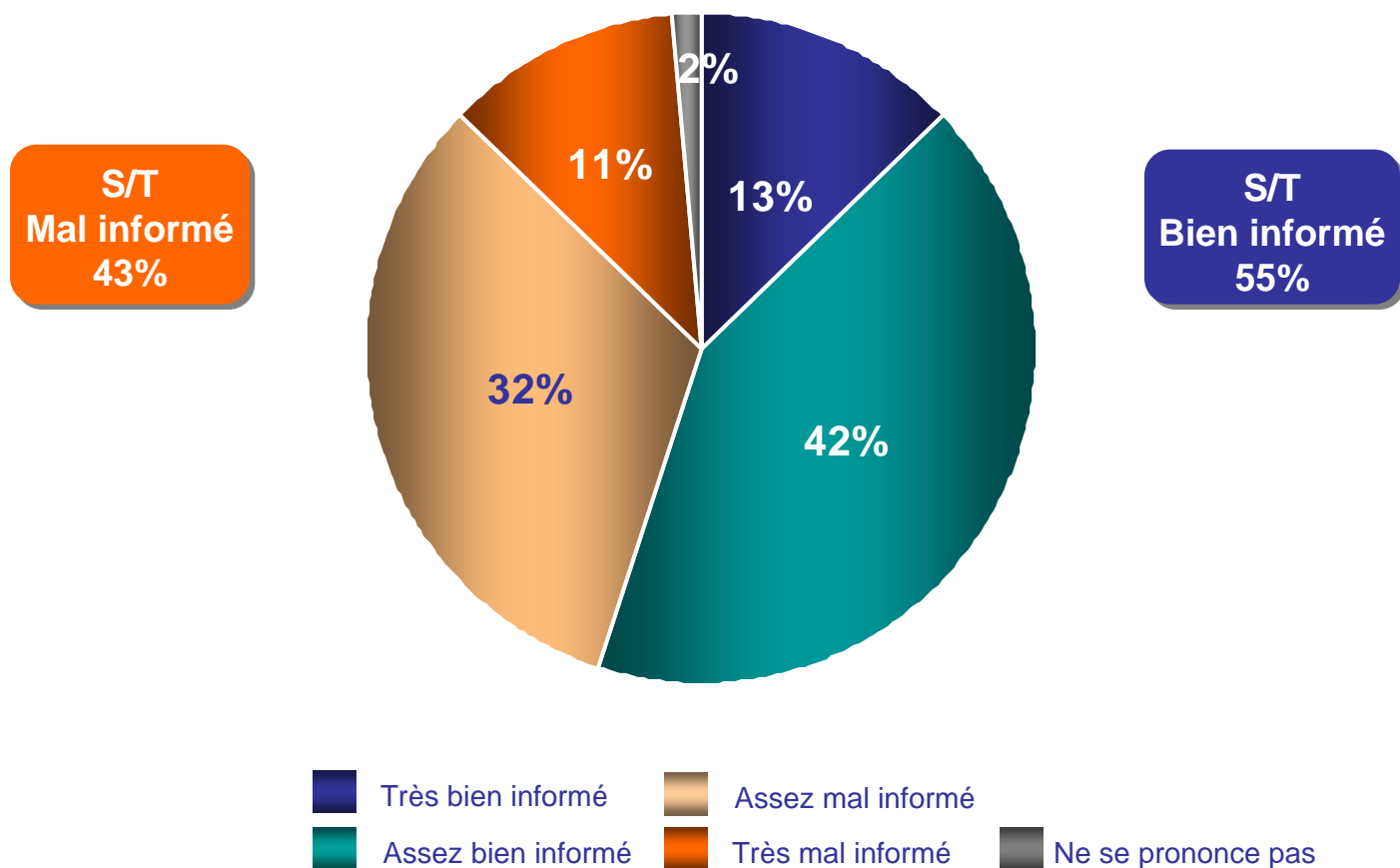
Le Conseil général de l'Eure est une collectivité dont on ne comprend pas vraiment l'intérêt. Il faut le supprimer.



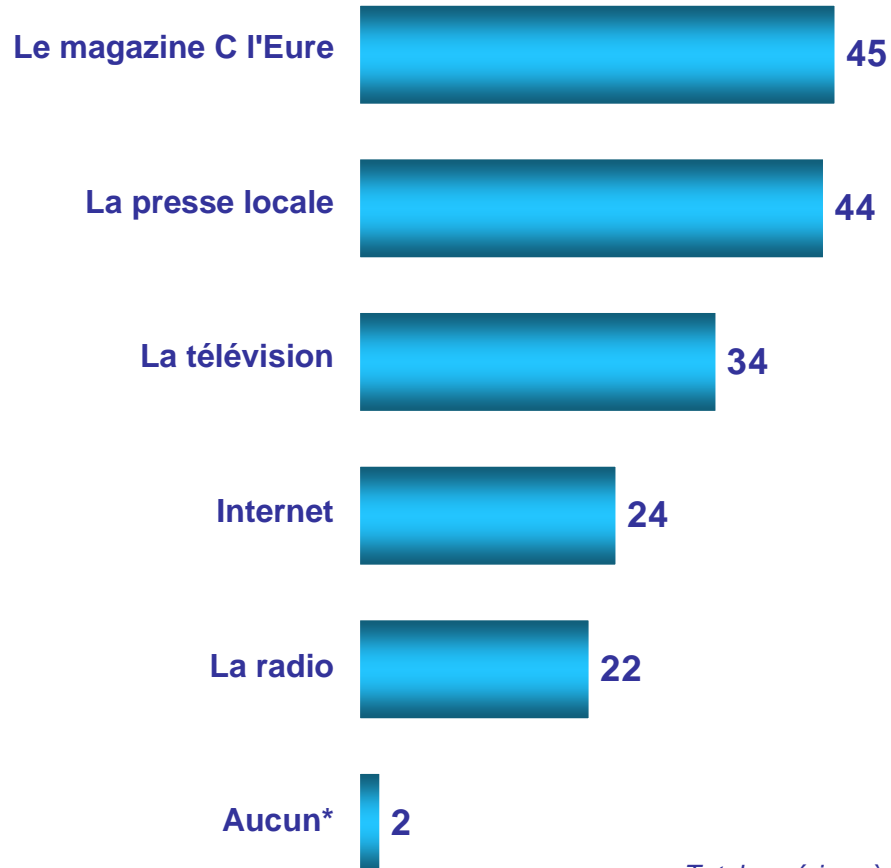
Ne se prononce pas



Question : Vous estimez-vous bien informé ou mal informé sur l'action du Conseil général de l'Eure ?



Question : Quels sont parmi les suivants, les principaux moyens par lesquels vous vous informez sur ce qui se passe dans votre département, l'Eure ?

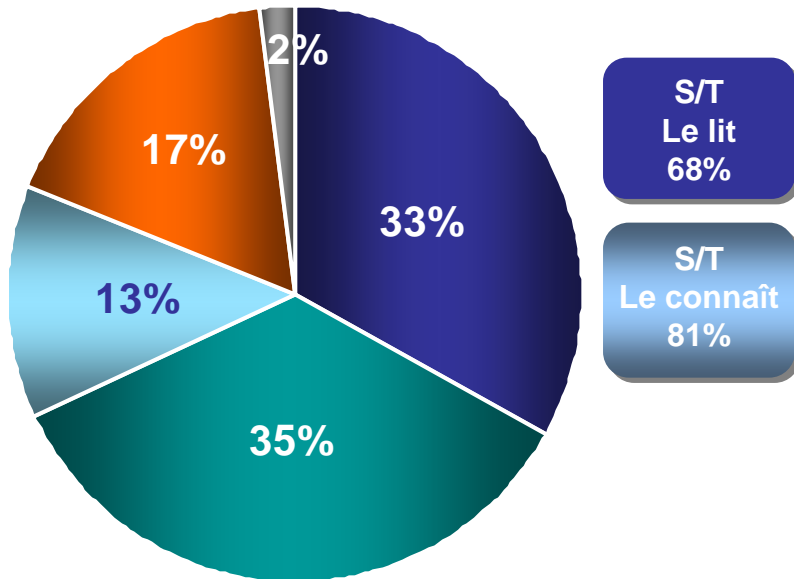


\* Item non suggéré

Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

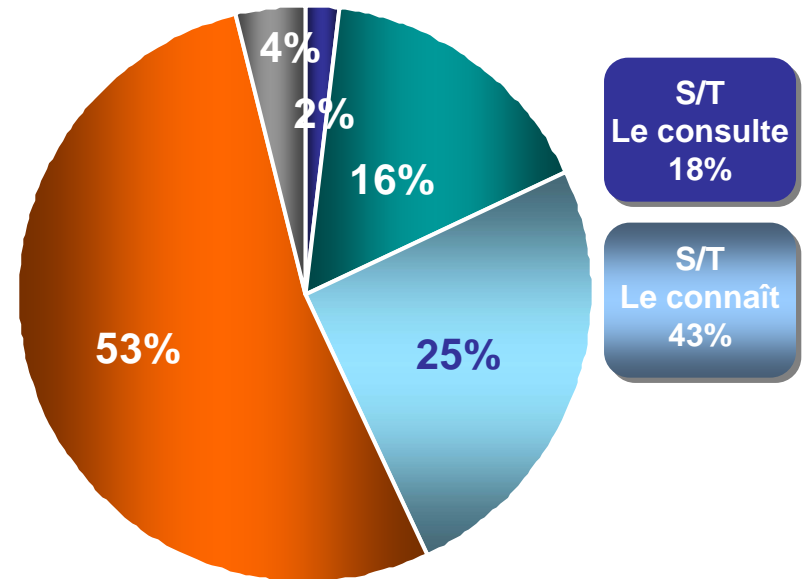
Question : Pour chacun des moyens d'information suivants utilisés par le Conseil général pour faire connaître son action, dites-moi si :

Le journal C l'Eure



- Vous le lisez régulièrement
- Vous le lisez de temps en temps
- Vous ne le connaissez que de nom
- Vous n'en avez jamais entendu parler
- Ne se prononce pas

Le site Internet www.eure-en-ligne.fr



- Vous le consultez régulièrement
- Vous le consultez de temps en temps
- Vous ne le connaissez que de nom
- Vous n'en avez jamais entendu parler
- Ne se prononce pas